



## changement de propriétaire et mon bail ?

Par **MARRA**, le **24/05/2011** à **13:51**

Bonjour,

je suis en location depuis mars 2011, j'ai signé un bail avec ma propriétaire et il se trouve qu'elle vend la maison à son fils.

Qu'est ce que cela va changer pour moi ?

**Quels droit à t'il -**

**changer bail ? de changer le prix du loyer ?**

**enfin qu'est ce que je risque SVP**

**Je vous remercie d'avance**

**Cordialement**

Par **fra**, le **24/05/2011** à **14:05**

Bonjour,

La propriétaire vend la maison à son fils, juste après vous l'avoir louée.

Si votre location est classique (régie par la loi du 6 juillet 1989), [fluo]ce dernier ne peut que poursuivre la location[/fluo] puisque vous avez signé un bail qui court jusqu'en février 2014.

Vous allez, simplement, changer de propriétaire et, sans doute, de compte en banque pour effectuer vos virements.

L'information se rapportant au bail sera retranscrite dans son acte d'achat. Les règles ne changent pas et le loyer, non plus, dans l'immédiat.